

## Les collectivités locales de Guyane en 2005 : Progression des emplois communaux et intercommunaux

*Au 31 décembre 2005, plus de 6 700 agents sont employés dans les collectivités locales de la Guyane. Rapportés à la population, les effectifs sont supérieurs à la moyenne métropolitaine de 20%. La Guyane présente un taux de contrats aidés presque 5 fois plus élevé qu'en métropole. Par ailleurs, elle détient un taux d'encadrement proche de la moyenne des DOM, mais ce taux reste inférieur à celui de la métropole. Depuis 2001, le nombre de titulaires a beaucoup progressé tout particulièrement dans les organismes intercommunaux et régionaux. Le taux d'administration locale varie fortement entre les communes.*

Au 31 décembre 2005, près de 6 750 agents sont employés par les collectivités locales soit une hausse de 5% par rapport à 2004. Près des 2/3 sont des agents communaux et 1/4 des agents départementaux. Les personnes qui travaillent dans les organismes régionaux et intercommunaux sont quant à elles beaucoup moins nombreuses. L'ensemble des collectivités territoriales emploie 2 997 hommes et 3 752 femmes. Par ailleurs, 75% des agents de sexe féminin et 79% de sexe masculin sont embauchés à temps complet. Comparativement à la Guadeloupe et à la Martinique, elle est la région qui embauche le plus de femmes à temps complet.

### Plus de contrats aidés

En 2005, la Guyane est aussi le département français d'Amérique qui a le plus fait appel aux contrats aidés, avec plus de 14% de contrats aidés (contrats emplois consolidés et contrats emplois solidarités) contre 3% en métropole.

Ce taux de contrat aidé est respectivement de 3% et 8% pour la Guadeloupe et la Martinique.

### Un effectif important pour assurer la double fonction régionale et départementale

En 2005, le taux d'administration locale de la Guyane est de 34 agents pour 1 000 habitants contre 29 pour 1 000 en métropole. Cet écart peut s'expliquer par le fait que la Guyane est une région peu peuplée. En effet, elle dispose de la même structure administrative que les régions hexagonales avec en plus une double fonction "Département-Région". Comparativement, les collectivités locales de Guyane ont plus de personnels que celles de Guadeloupe (33 pour 1 000) mais moins que celles de Martinique (39 pour 1 000).

### L'emploi dans les collectivités locales de Guyane au 31 décembre 2005

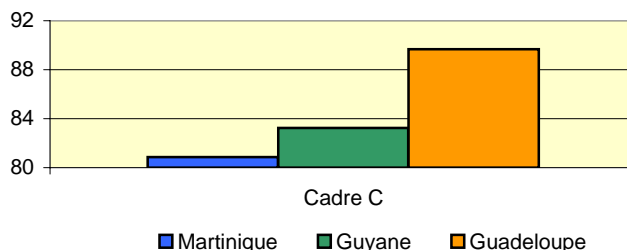
Organismes	Titulaires	Non titulaires	Assistantes maternelles	Contrats aidés	Emplois jeunes	Apprentis	Total
Communaux	2 607	765	14	817	91	14	4 308
Départementaux	1 553	117	89	130	0	.	1 889
Intercommunaux	195	122	.	21	7	.	345
Régionaux	129	56	.	.	.	.	185
Autres	22	.	.	.	.	.	22
<b>Total</b>	<b>4 506</b>	<b>1 060</b>	<b>103</b>	<b>968</b>	<b>98</b>	<b>14</b>	<b>6 749</b>

Source : Insee - Colter 2005

## Un taux d'encadrement correct pour les DOM

En 2005, 83% des agents des collectivités locales sont des "cadres C". Le département détient un taux d'encadrement de 16%. En effet, 7% du personnel de la fonction publique locale sont des "cadres A" et 9% sont des "cadres B". La Martinique présente un taux d'encadrement similaire avec 6% de A et 10% de B. La Guadeloupe présente le plus faible taux d'encadrement des DOM avec seulement 10% (dont 4% de cadres A). Comparativement, la métropole dénombre 9% de "cadres A" et 14 % de "cadres B".

### Nombre de cadres C pour 100 agents



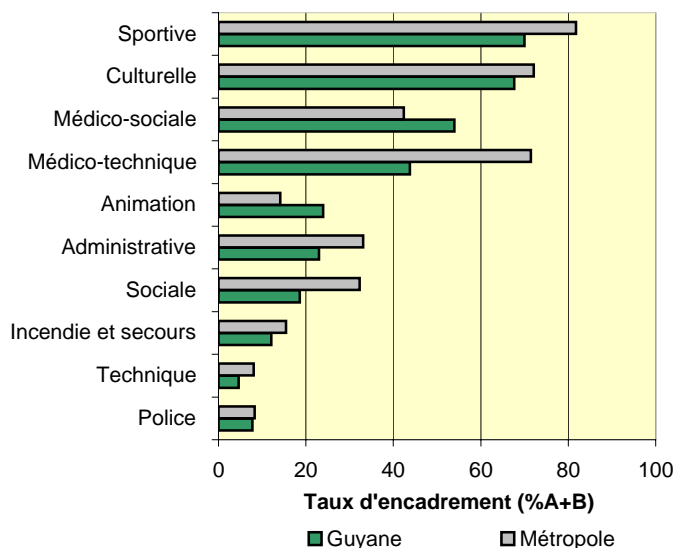
Source : Insee - Colter 2005

## Un taux d'encadrement plus faible qu'en métropole

Pour la plupart des filières le taux d'encadrement en Guyane est plus faible qu'en métropole.

Regroupant 87% des agents des collectivités locales, les filières *médico-technique*, *administrative*, *sportive* et *sociale* et *techniques*, font diminuer le taux d'encadrement guyanais. En effet, la filière *administrative* représentant près de 1 500 agents est nettement moins encadrée qu'en métropole. Par ailleurs, les taux d'encadrement observés dans les filières *médico-technique* (44% de "cadres A et B") et *sociale* (19% de "cadres A et B") sont plus faibles que ceux de métropole (respectivement 71% et 32%).

### 2 filières ont un taux d'encadrement supérieur à celui de la métropole



Source : Insee - Colter 2005

La filière médico-sociale bénéficie d'un taux d'encadrement par rapport à l'emploi des collectivités locales supérieur à la moyenne métropolitaine ( 54% en Guyane contre 42% en métropole). Toutefois, cette constatation doit être minimisée par le fait qu'elle ne concerne qu'un nombre faible d'agents. En effet cette filière ne compte que 191 agents en Guyane.

### Poids des filières dans l'emploi total des collectivités locales

Filière	Guyane	Métropole
Police	1,4	1,3
Technique	49,1	44,3
Incendie et secours	3,4	2,8
Sociale	9,6	9,9
Administrative	26,4	23,9
Animation	1,3	5,8
Médico-technique	0,6	0,2
Médico-sociale	3,4	4,7
Culturelle	2,4	4,5
Sportive	1,1	1,2

#### Rappel sur les filières :

La filière sociale regroupe les conseillers et assistants socio-éducatifs, les agents spécialisés des écoles maternelles,...

La filière médico-sociale réunit les médecins, les psychologues, les infirmiers, les éducateurs,...

La filière sportive rassemble les conseillers, éducateurs et opérateurs des activités physiques et sportives.

La filière médico-technique rallie les biologistes, pharmaciens, aides et assistants médico-techniques,...

#### Précisions sur les catégories A, B et C :

La catégorie A correspond aux cadres ; la catégorie B aux professions intermédiaires ; la catégorie C aux employés et ouvriers.

#### Définition :

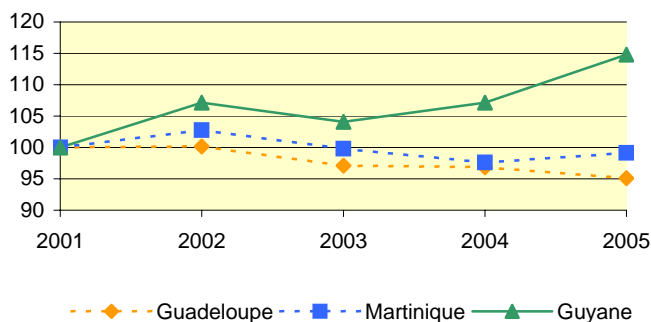
Le taux d'encadrement est le rapport de l'effectif des cadres A et B sur l'effectif total.



### Hausse des effectifs communaux

Avec une hausse de 15% entre 2001 et 2005, les effectifs communaux de la Guyane enregistrent, sur cette même période, la plus forte augmentation en termes d'agents communaux aux Antilles-Guyane. Cependant, cette progression ne s'est pas effectuée de manière constante. En effet, pour 100 emplois en 2001, 107 sont enregistrés en 2002, puis 104 en 2003. Depuis cette date le nombre des effectifs communaux progressent pour arriver à un maximum en 2005. La situation est différente dans les autres départements français d'Amérique, la Martinique a en 2005 les mêmes effectifs communaux qu'en 2001 pendant que la Guadeloupe perd des effectifs.

**Evolution des effectifs communaux  
(base 100 en 2001)**

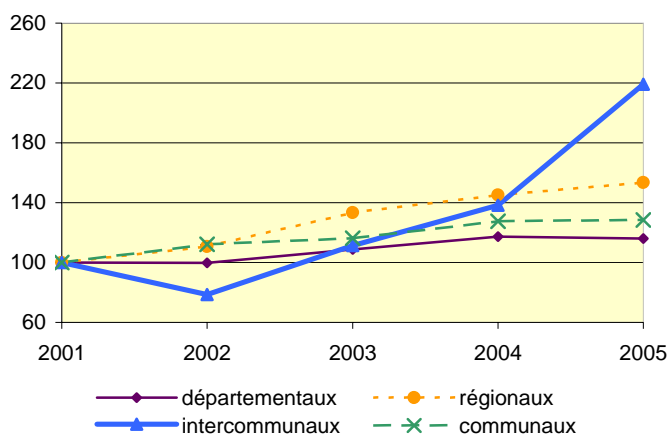


Source : Insee - Colter 2001 - 2005

### Importante titularisation au sein des organismes intercommunaux et régionaux

Le nombre de titulaires des organismes régionaux, communaux et départementaux a fortement augmenté depuis le 31 décembre 2001, respectivement +54%, +28% et +16%. Les effectifs des services intercommunaux ont également fortement progressé mais de manière moins linéaire. En effet, après une baisse de 21% en 2002, ces effectifs ont fortement progressé entre 2003-2005. Au final, le nombre de titulaires depuis 2001 a plus que doublé.

**Nombre de titulaires  
(base 100 en 2001)**



Source : Insee - Colter 2001 - 2005

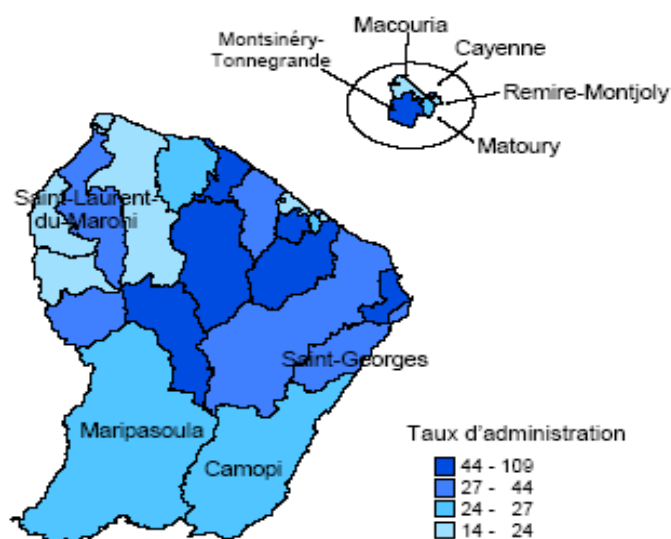
**Définition :** Le terme « collectivités locales » désigne les communes, regroupements de communes et conseils régional et général ou les services d'incendie et de secours. Il inclut également les organismes publics d'aménagement et de construction, les établissements publics industriels et commerciaux, ainsi que les groupements d'intérêt public ou le centre national de la fonction publique territoriale. Les établissements communaux regroupent les communes, les centres communaux d'action sociale et les caisses des écoles.



## Taux d'administration locale variable entre les communes de Guyane

Le taux d'administration locale des communes de Guyane est de 27 agents pour 1 000 habitants contre 20 pour 1 000 en métropole. Dix communes ont un taux d'administration locale inférieur à celui de l'ensemble des communes guyanaises. A noter que Rémire-Montjoly présente le plus faible taux avec 14 agents pour 1 000 habitants. Par ailleurs, deux communes (Roura et Ouanary) ont un taux qui est plus du double du taux d'administration locale des communes de la Guyane. La commune de Ouanary avec 10 agents communaux pour une population de 92 habitants (en 1999) est la commune qui a le taux d'administration locale le plus élevé des départements français d'Amérique. Ces résultats doivent être pondérés par le fait que Roura et Ouanary ne comptaient respectivement en 1999 que 1 791 et 92 habitants.

## Taux d'administration locale par commune



Source : Insee - Colter 2005 - RP 1999

Claudie GARNESSON  
Denis CORDIER

**Définitions :** Les "Autres" organismes correspondent aux associations syndicales autorisées, aux caisses de crédit municipal, aux offices publics d'HLM, aux offices publics d'aménagement et de construction ainsi qu'aux autres établissements publics locaux à caractère industriel et commercial.

Le taux d'administration locale d'une commune pour 1 000 habitants est le rapport, multiplié par 1 000, entre les effectifs des organismes communaux et la population communale issue du recensement de la population de 1999 (les chiffres du nouveau recensement de la population n'étant pas encore disponibles pour toutes les communes).

Le taux d'administration locale d'un département pour 1 000 habitants est le rapport, multiplié par 1 000, entre les effectifs des collectivités locales et la population départementale issue de l'estimation de population au 01/01/2005.

### Source : Colter

L'enquête sur les effectifs des collectivités locales (Colter) est un des éléments du système d'information sur les agents des services publics. Elle est adressée tous les ans et de manière exhaustive aux sièges ou établissements principaux des collectivités locales stricto sensu (régions, départements, communes, organismes communaux et intercommunaux), aux établissements publics administratifs et aux établissements publics industriels et commerciaux locaux, ainsi qu'aux organismes privés subventionnés majoritairement par des fonds publics locaux.

### Pour en savoir plus :

**Les collectivités locales de Guyane: part des contrats aidés plus importante qu'en métropole** - Premiers résultats n°11 - Mai 2007

**Emplois communaux : nombreux, peu qualifiés, précaires** - AntianeEco n°58 - Décembre 2003

Directeur de publication : René JEAN - Rédaction en chef : Sophie CELESTE

